

LETTRE D'INFORMATION

SITE PILOTE DE LA BASSÉE

01

SEPTEMBRE 2014

2014: nouvelle phase de concertation et d'études pour définir le site pilote de la Bassée

Après une longue phase d'études et de concertation, l'EPTB Seine Grands Lacs a présenté et soumis le projet d'aménagement de la Bassée au débat public, organisé par la Commission nationale du débat public (CNDP) de novembre 2011 à février 2012.

À l'issue de ce débat, se basant sur le bilan de la CNDP et les échanges avec le public, l'EPTB a retenu la proposition de procéder à l'expérimentation préalable d'un casier et d'en tirer les enseignements.

Cette décision formalisée par son Conseil d'administration le 14 juin 2012 prévoit :

○ d'étudier et mettre en œuvre un casier pilote sur le site de la Bassée aval, qui ait à la fois un volume de stockage suffisant (de l'ordre de 10 millions de mètres cubes d'eau) pour avoir une action efficace de diminution du risque inondation, et qui présente un caractère expérimental permettant de répondre aux nombreuses interrogations émises pendant le débat public ;

○ de préparer dans le même cadre un programme d'actions de valorisation écologique ;

○ de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement pour le territoire à caractère éco-touristique ;

○ d'inscrire ce projet dans un programme global de gestion des inondations de la Seine francilienne ;

○ de poursuivre et approfondir l'information et la concertation avec les acteurs locaux et les différentes parties prenantes.

Le montant global d'investissement de cette opération, appelée « site pilote de la Bassée », est plafonné à 100 M€ TTC. Sa mise en service est prévue en 2021 après enquête publique préalable en 2017.

Afin de déterminer la localisation et les principales caractéristiques techniques du site pilote et définir le programme de valorisation écologique associé, l'EPTB Seine Grands Lacs, fidèle à ses engagements, a lancé une nouvelle phase de concertation le 7 novembre 2013 avec l'ensemble des acteurs du territoire. ■

AU SOMMAIRE

Une démarche progressive et concertée

L'analyse technique

Les inventaires faune-flore

PAGES 2-3

Les modalités d'information et de concertation

Les prochaines étapes

Isabelle Jarry :
garante de la concertation

PAGE 4

LE PROJET DE LA BASSÉE EN BREF

Le projet d'aménagement de la Bassée poursuit deux objectifs dans une perspective de développement durable.

UN OBJECTIF DE DIMINUTION

des effets d'une inondation majeure en Ile-de-France.

UN OBJECTIF DE VALORISATION

écologique de la zone humide de la Bassée aval.



Le choix du site pilote de la Bassée par une démarche progressive

› LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

La concertation repose sur la réunion de comités de pilotage étendus et la tenue d'ateliers de travail :

- **Des comités de pilotage étendus** comprenant l'ensemble des élus locaux, associations, représentants des activités économiques locales et services de l'État concernés, pour parvenir au choix du site pilote. Deux comités de pilotage ont eu lieu le 4 février et le 3 juin 2014 à Bazoches-lès-Bray, permettant de présenter les résultats intermédiaires de l'analyse technique et d'éliminer progressivement les scénarios les moins intéressants.
- **Des ateliers de travail** portant sur l'objectif de valorisation écologique de la Bassée aval. Le premier atelier, organisé le 17 décembre 2013 à Châtenay-sur-Seine, avait pour objectif de parvenir à un consensus sur les grands enjeux écologiques de conservation et de valorisation de la Bassée aval ainsi que sur les actions prioritaires à mettre en œuvre.

› L'ANALYSE TECHNIQUE

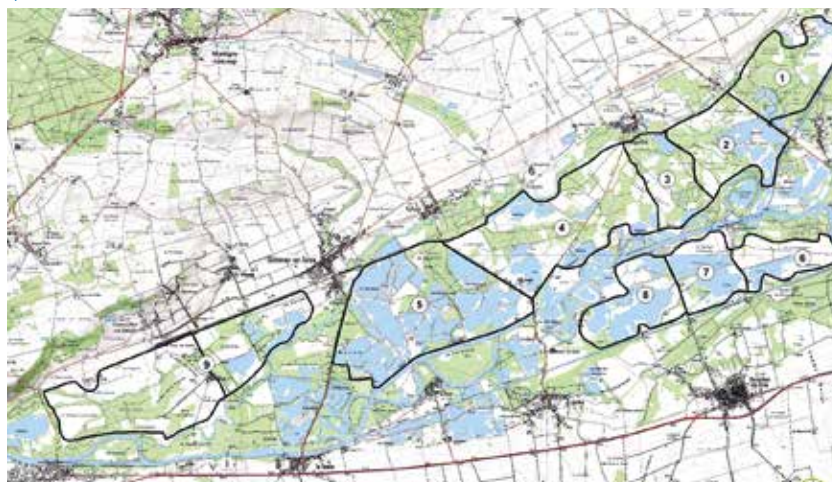
8 scénarios de site pilote combinant un ou plusieurs des 10 espaces endigués du projet global soumis au débat public, ont été présentés à la réunion publique du 7 novembre, ainsi que la liste des critères techniques, d'usages et écologiques sur lesquels repose l'analyse permettant de déterminer le scénario optimal.

Les premières analyses techniques présentées lors du comité de pilotage du 4 février 2014 ont permis d'éliminer deux premiers espaces endigués qui présentaient des coûts de construction excessifs, ainsi que des enjeux écologiques d'importance pour l'un d'entre eux.

Une analyse multicritères détaillée basée sur des données mises à jour (habitat, données écologiques, activités carrières, agricoles, chasse et pêche, etc.) et de nombreux indicateurs, a ensuite été conduite sur les scénarios restants. Le tracé de certains a été modifié pour s'inscrire au mieux dans les contraintes du site pilote, à savoir un volume de stockage de l'ordre de 10 millions de m³ d'eau pour un coût maximal de 100 M€ TTC.

Les résultats de cette analyse présentés lors du comité de pilotage du 3 juin 2014, montrent que pour les trois grandes familles de critères (techniques, usages et écologiques), les scénarios 5b et 7+8 sont les plus favorables, aussi bien pour des raisons de coût que d'impact sur les usages et la biodiversité.

Les 10 espaces endigués ou « casiers » du projet d'aménagement de la Bassée (2011-2012)



Le site pilote s'inscrit dans un plan d'ensemble contenu dans le Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes

Pour prévenir les risques d'inondation sur le territoire francilien et en réduire les conséquences désastreuses, l'EPTB Seine Grands Lacs, Paris et les Départements des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis sont porteurs d'un Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) qui s'étend sur la période 2014-2019 et comporte plus de 70 actions pour un montant total de 133 M€ TTC. Il s'agit de promouvoir une gestion des risques d'inondation pour réduire leurs conséquences dommageables, tant sur la santé humaine que sur les biens, les activités économiques, l'environnement et le patrimoine. Les actions prévues portent aussi bien sur la culture du risque inondation que sur la réalisation ou la réhabilitation d'ouvrages de protection contre les inondations.

Le site pilote de la Bassée est une action majeure du PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes.

Bassée : et concertée

› LES INVENTAIRES FAUNE-FLORE

Avant de procéder au choix définitif du site pilote de la Bassée, une mise à jour des données écologiques sur les deux scénarios les plus favorables (5b et 7+8) a été décidée par l'EPTB Seine Grands Lacs à la demande des services de l'État. Une campagne d'inventaires faune-flore s'est déroulée de mai à fin août. L'ensemble des données récoltées complètera le volet écologique de l'analyse multicritères et permettra de définir le scénario de moindre impact écologique. Ces données seront rendues publiques sur la page Internet Bassée <http://www.seinegrandslacs.fr/actualites-gls/actualite-la-bassee> au cours du second semestre 2014.



↑ Azuré des Cornilles (© Écosphère, 2014)

Habitat humide dans le « casier » 7+8 (© Écosphère, 2014)



› LES PROCHAINES ÉTAPES DE CETTE PHASE DE CONCERTATION

Un troisième et dernier comité de pilotage, courant octobre, permettra de procéder définitivement au choix du site pilote sur la base des données écologiques mises à jour.

Suivront ensuite deux ateliers portant sur la valorisation écologique du territoire, second objectif du projet. Sera alors défini un plan d'actions de conservation et de valorisation écologique du territoire de la Bassée aval qui intégrera la gestion environnementale du site pilote.

Enfin, une réunion publique viendra clôturer cette phase de concertation en fin d'année 2014. ■

Carte des scénarios sur lesquels a été réalisée l'analyse multicritères.



FOCUS

L'opération de valorisation des anciens méandres de la Seine

Ce projet en partenariat avec Voies Navigables de France, à l'origine orienté vers une réouverture des anciens méandres, a évolué à la demande des participants aux groupes de réflexion vers des mesures de préservation et de valorisation écologique de ces milieux très spécifiques, complémentaires du milieu de la Seine canalisée. Des propositions de parcours pédestres et éventuellement de prolongation d'un parcours canoë déjà prévu par la Communauté de communes de la Bassée-Montois, viennent compléter ce programme. Il est envisagé d'étudier l'intérêt d'une reconnexion des méandres dans le cadre d'une thèse spécifique.

Les modalités d'information et de concertation

Une fois le site pilote choisi et le maître d'œuvre désigné courant 2015, l'EPTB Seine Grands Lacs identifiera les acteurs fonciers, privés et publics, concernés par le projet.

Les mesures d'adaptation, de compensation et d'accompagnement du projet seront définies en fonction des usages avec les propriétaires, les gestionnaires, les élus locaux et les chambres consulaires.

De manière générale, la concertation locale se poursuivra pendant toutes les phases de définition du projet jusqu'à l'enquête publique. ■

Les prochaines étapes du projet

2015 / 2016

Poursuite des investigations et études complémentaires, réalisation de l'avant-projet, constitution du dossier d'enquête publique.

2017 / 2018

Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et autorisations préalables au démarrage des travaux, préparation du marché de travaux.

2019 / 2020

Réalisation des travaux.

2021 / ...

Mise en service et suivi écologique, hydrogéologique et hydraulique.

PORTRAIT



© Jarry

ISABELLE JARRY
garante de la concertation

À la demande de l'EPTB Seine Grands Lacs, la Commission nationale du débat public (CNDP) a nommé un garant de la concertation post-débat. Succédant à Paul Carriot, Isabelle Jarry a été nommée le 8 janvier 2014 garante de la concertation et de l'information du public jusqu'à l'enquête publique.

Madame Jarry, ancien membre des deux Commissions particulières du débat public « Crue Seine Bassée » et « Petite Seine Grand Gabarit », est également garante de la concertation post-débat du projet Bray-Nogent porté par VNF. De par sa position, neutre et indépendante des porteurs de projet, elle est à même de faciliter la concertation avec les différentes parties prenantes et veiller au respect des engagements pris.

CONTACTS EN BREF

L'équipe du projet d'aménagement de la Bassée peut répondre à toutes vos questions par courriel à l'adresse eptb@seinegrandslacs.fr ou par téléphone au 01 44 75 29 29

Vous pourrez trouver toutes les informations relatives au projet sur le site www.seinegrandslacs.fr/projets/la-bassee

